



Note de recherche de l'ODSEF

# La langue nationale du Rwanda : plus d'un siècle en marche arrière

Évariste NTAKIRUTIMANA



Note de recherche de l'ODSEF

# **La langue nationale du Rwanda : plus d'un siècle en marche arrière**

**Évariste NTAKIRUTIMANA**

Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone

Québec, juin 2012

## **Citation suggérée pour cette note de recherche :**

NTAKIRUTIMANA, Évariste (2012). *La langue nationale du Rwanda : plus d'un siècle en marche arrière*. Québec : Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone/Université Laval, 24 p. (Collection Note de recherche de l'ODSEF)

## **À propos de l'auteur**

Évariste Ntakirutimana est détenteur d'un doctorat de la Faculté des lettres de l'Université Laval. Il est professeur à la Faculté des lettres et sciences humaines à l'Université Nationale du Rwanda.

## **Remerciements**

Ce texte est tiré d'une communication présentée le 3 mai 2012 dans le cadre du colloque-atelier « Les dynamiques sociolinguistiques en Afrique francophone : dialectiques des langues officielles et des langues nationales et rapports intergénérationnels », organisé par l'ODSEF à l'Université Laval en collaboration avec le Groupe interuniversitaire d'études et de recherches sur les sociétés africaines (GIERSA) et le projet de Base de données lexicographiques panfrancophone (BDLP)<sup>1</sup>. Cette manifestation scientifique, organisée à Québec, a bénéficié de l'appui du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) dans le cadre du concours « Aide aux ateliers et aux colloques de recherche ». Nous tenons à remercier le professeur Claude Poirier, du Département de langues, linguistique et traduction de l'Université Laval, pour ses commentaires et remarques sur une version antérieure de ce texte et pour son appui constant à nos travaux.

---

<sup>1</sup> On trouvera de plus amples informations sur le GIERSA et sur la BDLP sur les sites web suivants : <http://www.giersa.ulaval.ca/> et <http://www.bdlp.org/>

## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION .....	5
CHAPITRE 1 : AVANT LA COLONISATION, LE RWANDA UNILINGUE.....	6
CHAPITRE 2 : LORS DE LA PÉRIODE COLONIALE, CONCURRENCE LINGUISTIQUE PROGRESSIVE .....	8
2.1 Protectorat allemand (1898-1916) : le swahili concurrence le kinyarwanda.....	8
2.2 Tutelle belge (1916-1962) : le français concurrence le swahili et le kinyarwanda ....	8
CHAPITRE 3 : DEPUIS L'INDÉPENDANCE, IMPORTANTS CHANGEMENTS LINGUISTIQUES.....	10
3.1 Entre 1962 et 1978 : le français langue de prédilection .....	10
3.2 Entre 1978 et 1990 : retour en force du kinyarwanda .....	11
3.3 De 1990 à 2008 : le Rwanda quadrilingue, kinyarwanda-swahili-français-anglais .	12
3.4 De 2008 à nos jours : l'anglais, lui et lui seul .....	14
TABLEAU 1 Séances de langues par semaine à l'école primaire .....	15
TABLEAU 2 Séances de langues par semaine au 1 <sup>er</sup> cycle du secondaire.....	15
TABLEAU 3 Séances de langues par semaine au 2 <sup>d</sup> cycle du secondaire : options scientifique et sciences humaines .....	16
TABLEAU 4 Séances de langues par semaine au 2 <sup>d</sup> cycle du secondaire : options lettres.....	16
TABLEAU 5 Usage des langues à Radio Rwanda .....	17
TABLEAU 6 Usage des langues à la télévision rwandaise (RTV) .....	18
TABLEAU 7. Usage des langues dans la presse écrite .....	18
TABLEAU 8. Usage des langues dans les banques .....	19
CONCLUSION .....	20
RÉFÉRENCES SUR LE KINYARWANDA ET LA CULTURE RWANDAISE .....	21
BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE.....	23



## INTRODUCTION

Le Rwanda a longtemps profité de son enclavement pour promouvoir son unilinguisme légendaire. Avant 1898 en effet, le pays des mille collines est demeuré unilingue, parlant son unique langue locale, le kinyarwanda, langue bantoue parlée au-delà des frontières nationales par plus de 20 millions de locuteurs, d'après les estimations des années 1980 (Kagame, 1977 : 321; Ngulinzira, 1983 : 226).

Comme presque partout ailleurs en Afrique, la colonisation a significativement modifié la pratique linguistique prévalente pour des raisons variées. Au Rwanda, le kinyarwanda a dû d'abord céder la place au swahili sous le protectorat allemand (1898-1916) pour des besoins administratifs pressants. Ensuite, il a été contraint de céder la place au français sous la tutelle belge (1916-1962). Depuis 1994, date du retour au bercail des anciens réfugiés exilés essentiellement dans les pays anglophones (Ouganda, Kenya, Tanzanie), l'anglais pèse de tout son poids sur les deux langues. La loi du plus fort, couplée à la mondialisation, repousse le kinyarwanda loin derrière. La cohabitation des trois langues n'est donc pas très pacifique. La survivance du plus apte, pour reprendre le principe de Darwin, s'applique.

La langue nationale du Rwanda, mal outillée, est presque abandonnée à elle-même, malgré son importance numérique (40 millions de kinyarwandophones, selon certaines estimations) et sociale. Par la force des choses, elle bat en retraite pour laisser le champ libre aux langues étrangères, plus outillées et donc plus utiles. Dans cet article, je me propose de faire l'état des lieux, dans le but ultime de mettre en évidence la place qui revient au français, un siècle après son introduction dans le pays, et celle du kinyarwanda, langue locale parlée par plus de 99,4 % de Rwandais. Depuis la colonisation, cette dernière a été continuellement reléguée au second plan au détriment des langues étrangères, enseignées alors à une élite.

## CHAPITRE 1 : AVANT LA COLONISATION, LE RWANDA UNILINGUE

Durant la période précoloniale (avant 1898), le Rwanda fut un pays sans beaucoup de contacts avec l'extérieur. Cela favorisa dans une large mesure le monolinguisme et l'unité nationale qui en a découlé. Les Rwandais croyaient subséquemment que leur pays était le seul au monde. La question « *Bite mu Rwanda rw'iyoye ?* » [Comment (va la vie) dans le Rwanda de chez toi?] souvent posée à une personne étrangère ou peu familière, en guise de salutation, témoignait de cette vision. Étymologiquement, le nom Rwanda réfère à la grandeur, à l'immensité. La racine verbale *-aand-* signifie répandre, étaler (ku-aand-a). Cette conception se manifeste également dans la façon de désigner les dimensions extraordinaires, même à l'heure actuelle. « *Ni u Rwanda rwose* » (c'est tout le Rwanda). Ironie du sort, le Rwanda est aujourd'hui parmi les pays les plus petits au monde, soit 26 338 km<sup>2</sup>.

Avant la colonisation, le kinyarwanda a assuré toutes les fonctions dévolues à une langue (Calvet, 1999). En matière d'éducation, alors informelle, la famille mettait un accent particulier sur la connaissance du kinyarwanda et de la culture rwandaise. Elle était relayée dès l'adolescence par l'*itorero* (l'école des bonnes manières et des bonnes pratiques) qui inculquait – aux jeunes garçons, il faut le souligner – l'art de bien parler couplé à l'ingéniosité de combattre pour l'expansion du pays et de sa protection, le cas échéant.

Administrativement, pour s'adresser au roi ou à n'importe quel supérieur, il fallait faire montre d'éloquence et d'imagination. En matière de commerce (troc), il fallait négocier habilement pour obtenir la mesure exacte au risque de se faire rouler et se faire subséquemment taxer d'imbécile. Pour ce qui a trait à la religion, les Rwandais pratiquaient le *kubandwa* (culte aux ancêtres). Cette pratique avait un langage approprié, réservé aux initiés. Une riche sagesse populaire se manifestait dans les contes, les proverbes, les dictons et les devinettes pour ne citer que ceux-ci. Le kinyarwanda répondait adéquatement aux attentes des Rwandais. Les terminologies relatives aux différentes technologies de l'époque témoignent du génie créateur en matière de langue (Mugesera, 1987) et de l'autosuffisance du kinyarwanda, pour ainsi dire.

Il importe de signaler que la poésie, axée de manière particulière sur la rime et le rythme, caractérisa spécialement cette époque. Mbonimana et Nkejabahizi (2011 : 130) déclarent qu'aux environs de 1890, on recensait 250 poèmes célèbres. Les divers genres de la littérature orale existaient, aussi bien en qualité qu'en quantité, pour répondre aux exigences de la vie sociale des Rwandais. Ils prouvent une fois de plus que le kinyarwanda n'avait rien à envier aux autres langues à l'époque. Pour les détails, on se reportera à la bibliographie dédiée au kinyarwanda et à la culture rwandaise.



## **CHAPITRE 2 : LORS DE LA PÉRIODE COLONIALE, CONCURRENCE LINGUISTIQUE PROGRESSIVE**

La période coloniale comprend deux parties. Il y eut d'abord une courte période de protectorat allemand, puis une période relativement longue de tutelle belge. Durant chacune d'elles, un changement linguistique plus ou moins substantiel a été opéré.

### **2.1 Protectorat allemand (1898-1916) : le swahili concurrence le kinyarwanda**

En 1898, les Allemands installèrent leur premier poste au Rwanda et imposèrent au roi Musinga (1897-1931) une tutelle coloniale qui dura 18 ans (1898-1916). Le swahili fut déclaré langue administrative de toute la colonie allemande est-africaine, appelée *Deutsch-Ostafrika*. Cette langue fut sélectionnée, en 1925, parmi moult langues ethniques ou tribales et imposée comme médium d'enseignement dans toute la colonie. Ce choix émanait du fait que le swahili était une langue déjà répandue dans la colonie, voire au-delà, pour des raisons commerciales et religieuses (islam), et une langue des milieux urbains favorables au commerce. Qui plus est, le swahili était une langue neutre, c'est-à-dire sans cachet ethnique, contrairement aux autres langues, dont la plupart sont tribales. C'est à cette époque que le kinyarwanda a commencé à perdre de son influence comme langue capable d'exprimer les réalités scientifiques et technologiques.

Dans une large mesure, le swahili a concurrencé le kinyarwanda dans l'administration, l'enseignement et le commerce. Pour marquer la différence, les jeunes scolarisés parlaient la nouvelle langue avec beaucoup de fierté. Cela suscitait bien évidemment de l'envie chez les monolingues kinyarwandophones.

### **2.2 Tutelle belge (1916-1962) : le français concurrence le swahili et le kinyarwanda**

Les Belges implantèrent le français par le truchement de l'enseignement. Les écoles formelles se multiplièrent dans le pays aux dépens des écoles traditionnelles *amatorero* (pluriel d'*itorero*). Le français enseigné fut un français normé, les bénéficiaires étant un petit groupe d'individus appelés à servir de personnel d'appui aux missionnaires et aux administrateurs. Il en résulta une situation diglossique dans laquelle le français fut *high* et le kinyarwanda *low*.

Durant cette période, le français s'est imposé dans presque tous les secteurs avec la complicité de la jeune intelligentsia rwandaise formée à l'école missionnaire. Le fait de parler français, quel que soit le niveau de compétence, fut signe d'ascension sociale. Cet engouement fit du français une langue de prédilection jusqu'en 1962, date d'accession à l'indépendance.

## **CHAPITRE 3 : DEPUIS L'INDÉPENDANCE, IMPORTANTS CHANGEMENTS LINGUISTIQUES**

La période depuis l'indépendance (1962) est caractérisée par des changements linguistiques importants tantôt favorables, tantôt défavorables vis à vis du kinyarwanda. Au bout du compte, les politiques linguistiques intervenues au Rwanda se sont très peu souciées de la langue nationale. Examinons la situation pas à pas en fonction des périodes et des changements intervenus.

### **3.1 Entre 1962 et 1978 : le français langue de prédilection**

La souveraineté politique n'alla pas de pair avec la souveraineté linguistique. Le Rwanda souverain entretint des relations obligées avec la métropole pour des raisons diverses. Le jeune État se devait de garder le cordon ombilical au risque de voir l'aide nécessaire à sa survie coupée. Les pays francophones, essentiellement la France, la Belgique, la Suisse et le Canada (Québec), furent ses partenaires privilégiés. Ces pays s'impliquèrent manifestement dans les efforts de développement du Rwanda. Cela favorisa l'implantation du français par le biais de l'enseignement et des échanges internationaux.

Le français fut une matière enseignée au niveau primaire et secondaire. Il fut médium d'enseignement à tous les niveaux de l'éducation, à l'exception des trois premières années du cycle primaire où le médium fut, comme le recommande l'UNESCO (1953), la langue locale.

Au deuxième cycle du primaire, tous les manuels scolaires étaient rédigés en français. Le premier livre de lecture de l'écolier africain, *Matins d'Afrique*, était le principal manuel de français. Ce manuel reflétait la culture ouest-africaine, notamment sur le plan anthroponymique (Baba Ali, Bala, Koffi, Camara, etc.) et toponymique. Au niveau du secondaire, l'enseignement du français était généralement axé sur les classiques du français.

À l'Université nationale du Rwanda (UNR), créée conjointement par le Gouvernement rwandais et la Congrégation des Dominicains canadiens du Québec, en 1963, le français fut la langue d'enseignement. Il était enseigné à la Faculté des Lettres, qui délivrait jusqu'à une date récente des diplômes de licence. Les lauréats chanceux recevaient des

bourses d'études auprès des pays francophones susmentionnés avec les implications linguistiques que l'on peut imaginer.

L'Institut pédagogique national (IPN), créé en 1966 grâce au soutien du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et de l'UNESCO avec la mission principale de former et de perfectionner le personnel enseignant du premier cycle du secondaire, suivit la même pratique linguistique que l'UNR.

Sur le plan administratif, le français assura la fonction institutionnelle, c'est-à-dire qu'il fut la langue de la communication formelle, l'informelle étant réservée au kinyarwanda, cela va sans dire. La situation diglossique déjà prévalente s'intensifia jusqu'en 1978.

### **3.2 Entre 1978 et 1990 : retour en force du kinyarwanda**

Entre les années 1960 et 1980, l'Afrique a été caractérisée par un mouvement de récupération linguistique (CONFEMEN, 1986). Le Rwanda n'y a pas échappé. Le kinyarwanda a été appelé à remplir la fonction institutionnelle antérieurement dévolue au français. Pour ce faire, il a fallu passer par l'enseignement, comme cela se fait presque partout en matière de réforme linguistique de grande envergure.

La réforme de 1978, par ailleurs imposée vu qu'elle ne faisait pas objet de consensus, s'inscrivit dans ce contexte. Elle prônait de former l'enfant rwandais dans sa langue pour une meilleure compréhension de la matière et, partant, une meilleure performance et un profond enracinement de sa culture. Cette option, *a priori* logique, comportait des défis majeurs. Il fallait normaliser l'orthographe et la grammaire du kinyarwanda. En outre, il fallait élaborer des lexiques spécialisés et des manuels d'apprentissage adéquats.

Des efforts considérables (CIRELFA, 1985) ont été déployés pour relever ces défis, et les résultats atteints furent satisfaisants. L'orthographe officielle fut fixée (MINEPRISEC, 1985) après beaucoup de débats et de controverses. Un ouvrage de grammaire du kinyarwanda fut provisoirement édité (Coupez, 1980), une commission nationale du lexique (CNL) fut mise sur pied, en 1978, avec la mission précise de produire des lexiques spécialisés dans les différents domaines. La création du Bureau pédagogique de l'enseignement primaire et secondaire (BPES) permit de rendre disponibles des manuels d'apprentissage du kinyarwanda appropriés à chaque classe.

La création du département de langues et littératures africaines à l'UNR, en 1980, joua un rôle déterminant dans la promotion du kinyarwanda. Des travaux de recherche sur le kinyarwanda et en kinyarwanda furent produits sous forme de mémoires de licence ou d'articles de revues. Les différents aspects de l'analyse linguistique et littéraire furent explorés, à la grande fierté des étudiants, des enseignants et des linguistes. C'est au cours de cette période que parut, en trois tomes, le premier vrai dictionnaire bilingue, kinyarwanda-français sous la plume du Père canadien Irénée Jacob (1983, 1985, 1987).

Les linguistes québécois Jean-Claude Corbeil, Pierre Auger et Guy Rondeau, spécialistes en aménagement linguistique et terminologique, furent invités au colloque intitulé « Aménagement linguistique et terminologique au Rwanda : Bilan et perspectives » organisé par le Ministère de l'Éducation du 13 au 27 février 1984, pour débattre des problèmes terminologiques et prendre des stratégies *ad hoc*.

Nonobstant tous ces efforts, la politique de kinyarwandisation souffrit largement du manque de collaboration de la population, avec la complicité d'un certain nombre de membres de l'intelligentsia rwandaise qui considéraient cette politique comme purement et simplement aliénante. En outre, les moyens requis (fonds, ressources humaines) pour mener à bien cette politique n'étaient pas garantis. Pour ces différentes raisons et d'autres que je n'évoque pas pour ne pas rentrer dans les détails, ce projet a rapidement tourné court. Dès 1991, le retour à l'usage du français fut reçu avec beaucoup de soulagement.

L'anglais, quant à lui, fut enseigné comme matière dans toutes les écoles, à titre optionnel car son avenir n'était alors pas évident. En matière de langue, l'homme demeure incapable de prévenir l'avenir comme il le fait, bien souvent avec une précision admirable, pour la météo. À partir de 1990, la situation sociolinguistique a conduit à commencer à intégrer l'anglais, contre toute prévision.

### **3.3 De 1990 à 2008 : le Rwanda quadrilingue, kinyarwanda-swahili-français-anglais**

L'année 1990 rappelle le début de la guerre entre le Front Patriotique Rwandais (FPR, rébellion essentiellement composée de réfugiés rwandais) et le gouvernement de Kigali. Quand les deux antagonistes se mirent à négocier pour le retour pacifique et le partage du pouvoir (accords d'Arusha), le problème de la langue fut soulevé. L'intégration des

réfugiés principalement anglophones dans un pays francophone posait en effet problème. L'article 25 du Protocole du 9 juin 1993 relatif au rapatriement des réfugiés ainsi qu'à la réinstallation des déplacés traitait de cet aspect :

La non connaissance du Kinyarwanda ou du Français ne peut constituer une entrave au recrutement et à l'exercice de l'emploi dans les services publics. Durant les trois premières années de travail à compter de la date d'engagement, le rapatrié utilisera les langues qu'il maîtrise le mieux et pourra suivre parallèlement des cours intensifs de Français ou de Kinyarwanda. Au bout de ces trois années, cette facilité sera réexaminée pour déterminer son maintien ou non.

Les accords d'Arusha prêchaient manifestement une assimilation linguistique très rapide des anglophones. L'échec des négociations, en 1994, suivi de l'écrasement de l'avion présidentiel, du génocide et de la prise du pouvoir par le FPR, invalida la convention et changea la donne. L'on ne doit pas affirmer, comme Jean-Charles Harvey, journaliste et romancier québécois, que « Quand le baromètre est variable, c'est que le temps ne sait pas ce qu'il doit faire »<sup>2</sup>. Au Rwanda, on peut affirmer à coup sûr que ce n'est pas le hasard qui a orienté les choses.

Lors de la reprise des enseignements, en 1995, le problème du médium se posa en raison des groupes d'étudiants en présence. Celui de l'évaluation des connaissances à la fin du cycle primaire et secondaire, en guise d'examens de qualification, fut d'une rare acuité. Il fut temporairement décidé d'évaluer les connaissances en kinyarwanda, en français et en anglais, voire en swahili. Ce tétralinguisme, quoique conséquent, ne devait pas durer dans un pays pauvre dévasté par le génocide.

La *Loi fondamentale* du 18 juin 1996, modifiant la Constitution du 10 juin 1991 (art. 4), stipula que « les langues officielles du Rwanda sont le kinyarwanda, le français et l'anglais ». Avant cette date, seuls le kinyarwanda et le français jouissaient de ce statut, le plus prestigieux qu'une langue puisse avoir. L'article 5 de la Constitution du 4 juin 2003 déclara également ces trois langues officielles, mais des changements linguistiques sont intervenus. Le français a cédé la préséance à l'anglais. Le kinyarwanda a fait subséquemment marche arrière pour laisser le champ libre aux deux géants. Quand les éléphants se battent, c'est toujours l'herbe qui est écrasée, dit un proverbe ouest-africain.

Comme l'anglais était la langue du vainqueur, une situation diglossique est spontanément née. Les francophones et les kinyarwandophones commencèrent à forcer leur anglais afin de sympathiser avec les vainqueurs; certains pour s'attirer des faveurs, inspirés par

---

<sup>2</sup> <http://www.linternaute.com/citation/21930/quand-le-barometre-est-variable-c-est-que-le-temps-ne-jean-charles-harvey/> (consulté le 25 avril 2012)

la logique du proverbe kurde (Paul-Margueritte et Bedir Khan, 1937) « Un étranger qui parle ma langue m'est plus cher qu'un compatriote qui l'ignore ». Cette logique a favorisé la pratique effrénée du *code switching* (kinyarwanda-anglais, français-anglais). Cette pratique est tellement répandue qu'actuellement il est très rare d'avoir une communication/interaction qui s'en passe.

L'anglais s'est taillé la part du lion dans les situations formelles, spécialement dans l'enseignement, la justice, l'administration et le commerce. L'usage du kinyarwanda est aujourd'hui réservé au bas peuple et à quelques rares instruits, nostalgiques.

Le discours politique prêche la valorisation de la langue et de la culture rwandaise à juste titre. La constitution de 2003, en son article 50, crée une Académie rwandaise de langue et de culture. Son but ultime est de promouvoir la langue et la culture rwandaises. Les textes régissant cette institution ont été rendus disponibles, mais sont demeurés sans suite appropriée. Le premier Secrétaire exécutif de l'Académie a été nommé par le Conseil des ministres, huit ans plus tard (7 décembre 2011). Les 15 académiciens prévus par la Constitution ont été nommés le 16 mars 2012. On peut espérer qu'il s'agit là d'une étape décisive pour le démarrage de cette institution.

Revenons à l'enseignement, pour rappeler qu'entre 1994 et 2008 le français et l'anglais ont servi de médium d'enseignement et sont restés des matières enseignées. Ce bilinguisme semblait réaliste et avantageux à la fois pour les étudiants, les enseignants et l'État. À toutes fins utiles, la connaissance de plus d'une langue de large extension est toujours un grand atout. En octobre 2008, le Gouvernement déclara que l'anglais serait l'unique véhicule d'enseignement sur tout le territoire et à tous les niveaux. Cette décision entraîna la dévalorisation du kinyarwanda, du swahili et surtout du français, qui jouait ce rôle depuis belle lurette.

### **3.4 De 2008 à nos jours : l'anglais, lui et lui seul**

La décision d'enseigner uniquement en anglais fut mise en pratique dès janvier 2009, avec des conséquences variées dont la plus évidente est la qualité de l'enseignement. En effet, bon nombre d'enseignants ont été formés en français. Ils sont donc peu ou pas du tout performants en anglais. Leur demander de passer *ex abrupto* à l'anglais comme outil de travail, quelle que soit leur bonne volonté, c'est trop leur demander. Les plus jeunes parviennent à s'adapter. Les plus âgés dont l'adaptation est plus difficile sont rejetés par le système avec tout ce que cela entraîne comme attitudes linguistiques et

frustration. L'exécution de la décision a révélé des résultats peu prometteurs surtout à l'école maternelle et primaire, car pour bien comprendre la matière, il faut d'abord connaître la langue d'enseignement, comme le suggère l'UNESCO (1953 : 41) :

Il est évident que le meilleur support pour enseigner à un enfant est sa langue maternelle. Psychologiquement, c'est le système des signes compris qui marche automatiquement dans son esprit pour s'exprimer et comprendre. Sociologiquement, c'est un moyen de s'identifier aux membres de la communauté à laquelle il appartient. Sur le plan pédagogique, il apprend plus rapidement par son biais que par celui d'un support linguistique qui ne lui est pas familier.

En février 2011, la décision a été revue en faveur de l'enseignement en langue nationale à l'école maternelle et dans les trois premières années du primaire. À ces niveaux, le kinyarwanda et l'anglais sont également enseignés. Cela nous amène à parler de l'enseignement des langues au Rwanda à l'heure actuelle. Nous nous baserons pour cela sur les programmes du *National Curriculum Development Centre* (NCDC, 2010).

**TABLEAU 1 Séances de langues par semaine à l'école primaire**

Langues	P1	P2	P3	P4	P5	P6
Kinyarwanda	7	7	7	4	4	4
Anglais	8	8	8	8	8	8
Français	0	0	0	0	0	0

Source : NCDC (2010)

La suppression du français à l'école primaire alimente un certain nombre de commentaires plus défavorables que favorables. Au secondaire, la place réservée au français interpelle également. D'aucuns y voient une volonté délibérée d'écarter la langue de Voltaire au profit de la langue de Shakespeare. Les données chiffrées ne prouvent pas le contraire.

**TABLEAU 2 Séances de langues par semaine au 1<sup>er</sup> cycle du secondaire**

Langues	S1	S2	S3
Kinyarwanda	4	4	4
Anglais	5	5	5
Français	2	2	2
Swahili	1	1	1

Source : NCDC (2010)



Au secondaire, le français est enseigné mais il est stipulé qu'il ne fait pas partie des matières d'examen. Le swahili, quant à lui, est facultatif et *ipso facto*, il est exclu des matières d'examen.

**TABLEAU 3 Séances de langues par semaine au 2<sup>d</sup> cycle du secondaire : options scientifique et sciences humaines**

Langues	S4	S5	S6
Kinyarwanda	2	2	2
Anglais	2	2	2
Français	2	2	2

Source : NCDC (2010)

Dans les options sus-mentionnées, l'enseignement des langues n'est pas une priorité. Le nombre d'heures qui leur est attribué est très révélateur. La priorité revient à l'enseignement des sciences et technologies, seuls piliers du développement, soutient-on mordicus. Les trois langues ne font pas partie des matières d'examen. Mais le français et l'anglais sont déclarés obligatoires.

**TABLEAU 4 Séances de langues par semaine au 2<sup>d</sup> cycle du secondaire : options lettres**

a. Choix n° 1

Langues	S4	S5	S6
Kinyarwanda	7	7	7
Français	7	7	7
Littérature anglaise	7	7	7
Techniques d'expression en anglais	2	2	2
Swahili	2	2	2

Source : NCDC (2010)

b. Choix n° 2

Langues	S4	S5	S6
Littérature anglaise	7	7	7
Swahili	7	7	7
Kinyarwanda	7	7	7
Techniques d'expression en anglais	2	2	2
Français	2	2	2

Source : NCDC (2010)

La synthèse des deux tableaux révèle que l'anglais et le kinyarwanda sont plus favorisés dans les options littéraires. Le nombre d'heures attribué au français est très réduit. La politique de la promotion de l'enseignement des sciences et technologies, une priorité nationale, et les moyens mis en œuvre pour l'appliquer ne favorisent pas du tout l'enseignement des langues sur le plan général. Les lauréats en sciences et technologies sont plus favorisés pour ce qui a trait à la note d'admission à l'enseignement supérieur. Par ailleurs, ils sont davantage privilégiés en termes de financement. Cela fait que les lettres attirent moins de candidats, et le français encore moins étant donné le marché du travail et les attitudes linguistiques autour de cette langue.

Le choix de l'anglais comme seul médium d'enseignement couplé à la politique de promotion des sciences et technologies a influé largement sur l'enseignement des langues au supérieur. Seul le département d'anglais a enregistré un nombre raisonnable d'étudiants. Le département de français comme celui des langues et littératures africaines n'ont attiré personne. Depuis 2008, ces derniers se sont vidés progressivement, faute de candidats. Normalement, l'enseignement suffit à lui seul pour mettre en évidence l'importance qu'une société accorde à une langue donnée. Mais un aperçu sur les autres domaines ne serait pas sans importance.

Dans l'administration publique, le kinyarwanda domine, surtout dans les interactions orales. Quand on passe à l'écrit, c'est l'anglais ou le français en fonction du *background* linguistique du fonctionnaire ou de l'agent. Les discours politiques suivent la même logique mais avec un *code switching* (kinyarwanda-anglais) *sui generis*.

Dans la presse orale, la langue nationale s'impose largement surtout à la radio nationale (Radio Rwanda). Les données du tableau suivant sont éclairantes :

**TABLEAU 5 Usage des langues à Radio Rwanda**

Langues	Minutes/semaine	%
Kinyarwanda	5 760	86,5
Anglais	295	4,4
Français	265	4,0
Swahili	340	5,1
Total	6 660	100,0

Source : Ntakirutimana (2012)

La prédominance du kinyarwanda dans la presse orale doit être comprise dans le contexte d'un peuple à grande tradition orale, avec une culture de la lecture très peu développée, d'une part. D'autre part, il faut garder à l'esprit que le Rwanda est un pays détruit par le génocide de 1994 sur le plan matériel et humain. Tout cela fait qu'il y a beaucoup de défis à relever. La sensibilisation du peuple à ces défis pour une suite appropriée ne peut se faire que dans la langue des destinataires.

**TABLEAU 6 Usage des langues à la télévision rwandaise (RTV)**

Langues	Minutes/semaine	%
Kinyarwanda	1 835	36,8
Anglais	2 130	42,7
Français	720	14,4
Swahili	300	6,1
Total	4 985	100,0

Source : Ntakirutimana (2012)

À la télévision rwandaise (RTV), l'anglais fait figure de proue. Cela s'explique en grande partie par le fait que la plupart des émissions sont des rediffusions des chaînes étrangères (SABC, CNN, BBC). Il faut aussi savoir que l'élaboration d'une émission télévisée requiert des moyens que le pays ne peut se procurer aisément.

**TABLEAU 7. Usage des langues dans la presse écrite**

Langues	Journaux	%
Kinyarwanda	28	66,6
Français	7	16,7
Anglais	7	16,7

Source : Ntakirutimana (2012)

Dans la presse écrite, le kinyarwanda s'impose également. Cette situation s'explique par le fait qu'on écrit dans la langue du public visé : un public kinyarwandophone à plus de 99 %.

Terminons notre aperçu par les banques. Le kinyarwanda y est presque absent, sauf à la Banque populaire qui doit satisfaire ses meilleurs clients. L'analyse a porté sur les services les plus fréquents, à savoir le retrait et le versement d'argent dans les cinq banques les plus importantes.

**TABLEAU 8. Usage des langues dans les banques**

Documents	ECOBANK	BCR	BK	BNR	BPR
Chèque, reçu	A	F-A	F-A	F-A	F-A-K
Bordereau de versement	A	F	A-F	K-F-A	F-K

Source : Ntakirutimana (2012)

Abréviations : A, anglais; BCR, Banque commerciale du Rwanda; BK, Banque de Kigali; BNR, Banque nationale du Rwanda; BPR, Banque populaire du Rwanda; ECOBANK, Banque panafricaine; F, français; K, kinyarwanda.

Le français occupe une place de choix dans les finances, vu sa pratique presque séculaire. Il est utilisé dans quatre banques sur cinq. Quand on compte le nombre de fois que chaque langue est utilisée, on remarque que le français et l'anglais ont la même importance, huit fois chacun. Quand on regarde le nombre de banques, on constate que le français est utilisé dans quatre banques sur cinq, l'anglais dans toutes les banques. Le kinyarwanda, quant à lui, est l'enfant pauvre des banques rwandaises.

## CONCLUSION

Au Rwanda, la valorisation de l'anglais et les pratiques qui s'ensuivent placent automatiquement les autres langues en position de faiblesse. Une langue entre dans cette position à partir du moment où ses locuteurs la déconsidèrent pour en adopter une autre estimée plus opportune. Dans le cas qui nous intéresse, il n'est pas rare d'entendre un kinyarwandophone dire : « Je ne sais pas comment le dire en kinyarwanda ». Sous peu, ce sera le tour de « Je ne sais pas comment on le dit en français ».

L'avenir de la langue de Voltaire, par ailleurs peu implantée au Rwanda, est incertain à moins qu'un *deus ex machina* n'intervienne pour réguler la situation. En fin de compte, l'anglais est l'enfant choyé pour son utilité contemporaine. Le français est l'enfant importun pour diverses raisons non moins contemporaines. Le kinyarwanda, quant à lui, est l'enfant oublié car d'aucuns l'estiment peu gratifiant, malgré son importance numérique et sociale.

Il faut malgré tout rester optimiste en espérant l'établissement d'un équilibre car « Quand l'on tend à modifier les conditions d'un système à l'équilibre, celui-ci réagit de façon à s'opposer, en partie, aux changements qu'on lui impose, jusqu'à ce qu'on obtienne un nouvel équilibre. » (principe de Henry Louis Le Châtelier). Les pratiques linguistiques ne peuvent être modifiées tout d'un coup et à volonté.

## RÉFÉRENCES SUR LE KINYARWANDA ET LA CULTURE RWANDAISE

- BIGIRUMWAMI, A. (2004). *Imihango, imigenzo n'imiziririzo mu Rwanda*. Kigali : Pallotti-  
Presse.
- BIGIRUMWAMI, A. (1972). *Ibitekerezo, ibyivugo, kuvuga inka, inanga, indirimbo,  
ibihozo, imbyino, ibiganiro*. Nyundo.
- BIGIRUMWAMI, A. (1971). *Imigani miremire*. Nyundo.
- BIGIRUMWAMI, A. (1967). *Imigani migufi, inshamarenga, ibisakuzo*. Nyundo.
- CIRELFA (Conseil international de recherche et d'étude en linguistique fondamentale et  
appliquée). (1985). *Aménagement linguistique et terminologique au Rwanda: Bilan et  
perspectives, Actes de colloque, 13-27 février 1984, Kigali*. Kigali : MINEDUC.
- COUPEZ, A. (1980). *Abrégé de grammaire rwanda*. Butare : INRS.
- COUPEZ, A. et T. KAMANZI. (1970). *Littérature de Cour au Rwanda*. Oxford : Clarendon  
Press.
- COUPEZ, A. et T. KAMANZI. (1962). *Récits historiques Rwanda*. Tervuren : MRAC.
- CRÉPEAU, P. et S. BIZIMANA. (1979). *Proverbes du Rwanda*. Tervuren : MRAC.
- GASARABWE, E. (1988). *Contes du Rwanda. Soirées au pays des mille collines, la  
légende des mondes*. Paris : L'Harmattan.
- JACOB, I. (1987, 1985, 1983). *Dictionnaire rwandais-français en trois volumes*. Butare :  
INRS.
- KAGAME, A. (1988). *Amazina y'inika*. Kigali : Imprimerie Scolaire.
- KAGAME, A. (1969). *Introduction aux grands genres lyriques de l'Ancien Rwanda*.  
Butare : Éditions de l'UNR.
- KAGAME, A. (1951). *La poésie dynastique au Rwanda*. Bruxelles : IRCB.
- KAYUMBA, C. (2009). *Ibyivugo : ingeri y'ubusizi bunyarwaanda bwô haambere*. Butare :  
IRST.
- KAYUMBA, C. (2005). *La poésie héroïque rwandaïse ibyivugo*. Butare : IRST.

- MBONIMANA, G. et J.C NKEJABAHIZI. (2011). *Amateka y'ubuvanganzo nyarwanda kuva mu kinyejana cya XVII kugeza magingo aya*. Butare : Éditions de l'UNR.
- MUGESERA, L. (1987). *Principes et méthodes de la recherche terminologique au Rwanda. Essai d'établissement d'un modèle de création terminologique en langue nationale (Ikinyarwanda)*. Thèse de doctorat. Québec : Université Laval.
- MINEPRISEC (Ministère de l'enseignement primaire et secondaire, Rwanda). (s. d.). *Gusoma no gusesengura imyandiko, (imyaka yose)*. Kigali : BPES.
- MINEPRISEC (Ministère de l'enseignement primaire et secondaire, Rwanda). (1985). *Orthographe officielle du kinyarwanda*. Kigali.
- NGULINZIRA, B. (1983). « Rwanda ». Dans ACCT et CERDOTOLA, *La recherche linguistique, l'emploi et l'enseignement des langues en Afrique : les moyens de renforcer la coopération entre les États, Actes de la conférence internationale, 26-30 avril, Yaoundé*. Paris : ACCT : 222-245.
- NKEJABAHIZI, J.-C. (2009). *Ubusizi nyarwanda*. Butare : Éditions de l'UNR.
- NKEJABAHIZI, J.-C. (2009). *Les wellérismes du Rwanda « RUKINAMUBIKOMEYE »*. Textes, traduction et commentaires. Butare : Éditions de l'UNR.
- RÉPUBLIQUE DU RWANDA. (2010). « Loi n° 01/2010 du 29/01/2010 portant mission, organisation et fonctionnement de l'Académie Rwandaise de langue et de Culture ». *Journal Officiel de la République du Rwanda*, numéro spécial du 05/02/2010. Kigali.
- RÉPUBLIQUE DU RWANDA. (1993). *Protocole d'accord entre le Gouvernement de la République Rwandaise et le Front Patriotique Rwandais sur le rapatriement des réfugiés rwandais et la réinstallation des personnes déplacées (9 juin 1993)*. Kigali.
- RUGAMBA, C. (1983). *Contes du Rwanda*. Paris : Fleuve et Flamme.
- RURANGIRWA, S. (2010). *Les politiques linguistiques du Rwanda : Enjeux, bilan et perspectives*. Thèse de doctorat . Paris : Université de La Sorbonne Nouvelle Paris 3.
- SAMUELSON, B. L. et S. W. FREEDMAN. (2010). *Language Policy, Multilingual Education and Power in Rwanda*. Bloomington/Berkeley : Springer.
- SMITH, P. (1975). *Le récit populaire au Rwanda*. Paris : A. Colin.

## BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

- ACCT (Agence de coopération culturelle et technique) et CERDOTOLA (Centre de recherche et de documentation sur les traditions orales et pour le développement des langues africaines) (dir.). (1983). *La recherche linguistique, l'emploi et l'enseignement des langues en Afrique : les moyens de renforcer la coopération entre les États, Actes de la conférence internationale, 26-30 avril, Yaoundé*. Paris : ACCT.
- BINON, J., J.-L. GROISARD et H. COMBELLES. (1960). *Matins d'Afrique*. Hatier.
- CALVET, L.-J. (1999). *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Paris : Hachette.
- CONFEMEN (Conférence des ministres de l'éducation). (1986). *Promotion et intégration des langues nationales dans les systèmes éducatifs : bilan et inventaires*. Paris : Honoré Champion.
- KAGAME, A. (1977). « Rwanda ». Dans A. SOW (dir.), *Langues et politiques des langues en Afrique noire : l'expérience de l'UNESCO*. Paris, Nubia : 321-329.
- NCDC (National Curriculum Development Center, Rwanda). (2010). *Primary and Secondary Weekly Time Allocation*. Kigali.
- NTAKIRUTIMANA, E. (2002). *La langue swahili comme base d'unification dans la région des Grands Lacs Africains*. Thèse de doctorat. Québec : Université Laval.
- NTAKIRUTIMANA, E. (2010). « Le français au Rwanda ». *Le Français en Afrique : Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique*, 25 : 19-31. (Publication de l'Institut de linguistique française-CNRS-UMR 6039)
- NTAKIRUTIMANA, E. (2012). « Umwanya ikinyarwanda gihabwa muri iki gihe ». Communication au séminaire organisé par l'Académie rwandaise de langue et de culture (Workshop on kinyarwanda language), 21-23 février 2012, Kigali.
- PAUL-MARGUERITTE, L. et K. BEDIR KHAN. (1937). *Proverbes kurdes*. Paris : Berger Levrault. Mis en ligne sur le site de l'Institut kurde de Paris à l'adresse : [http://www.institutkurde.org/kurdorama/proverbes\\_kurdes.php](http://www.institutkurde.org/kurdorama/proverbes_kurdes.php)



ROSENDAL, T. (2010). *Linguistic Landshapes: A Comparison of Official and Non-Official Language Management in Rwanda and Uganda Focusing on the position of African Languages*. Thèse de doctorat. University of Gothenburg.

SOW, A.-I. (dir.). (1977). *Langues et politiques des langues en Afrique noire : l'expérience de l'UNESCO*. Paris : Nubia.

UNESCO. (1953). *L'emploi des langues vernaculaires dans l'enseignement*. Paris : UNESCO.